

Relevé de décisions du conseil de laboratoire du 8/12/2011

Présents : P. Gomez , JY Lafaye, D. Limousin, JM Ogier, M. Ménard, C. Faucher , P. Boursier, F. Bertrand

Invités : K.Theuil, MC. Gobin, R. Champagnat.

Excusés : K. Bertet, M. Visani, A. Bouju, V. Courboulay,

ODJ :

1. Présentation de la nouvelle équipe de direction, répartition des missions au sein de la nouvelle équipe.
2. Présentation du Budget 2012 : question des crédits PRECIPUTs et des 15% contrats.
3. Problème de la relation avec la CDA - locaux B. Besserer initialement appartenant au L3i.
4. Communication des doctorants à l'occasion des visites des lycéens et actions de communication.
5. Premières discussions stratégiques sur le positionnement du L3i dans son environnement local et national : présentation des enjeux,
6. Positionnement du L3i sur les différents appels à projet régionaux et ACI qui arrivent.
7. Point d'info et positionnement du L3i par rapport aux dossiers USTH et IFI.
8. Communication du L3i : Création d'un showroom, question du logo.
9. Question des équipements des personnels PRAG.
10. Point relatif à un projet de collaboration avec l'université d'Osaka au Japon.
11. Validation des candidatures pour les stages M2

Début : 16h30

1. La séance débute par un vote de confiance envers la nouvelle équipe présentée par JM Ogier (G. Louis, JC Burie, F. Bertrand) : 8 pour / 1 blanc. Le conseil apporte donc sa confiance à la nouvelle équipe et propose de laisser liberté à l'équipe en cours de construction pour la répartition des dossiers à traiter au niveau d'une direction de laboratoire.
2. Il est décidé, pour permettre la mise en place d'un budget prévisionnel détaillé, de définir, en concertation à une série de codes analytiques permettant de suivre de manière détaillée les dépenses du laboratoire. A la lecture de ces indicateurs, une décision pourra être prise concernant l'utilisation des fonds provenant du préciput ANR et des 15 % de contrats. L'objectif de cette démarche est de pouvoir anticiper les dépenses annuelles du laboratoire en matière de missions et d'éviter les accoups connus dans le passé.
3. La CDA souhaite, en contrepartie du prêt gracieux de locaux à l'ULR (notamment à B. Besserer MIA ex L3i), que des entreprises hébergées dans ses locaux puissent accéder à des salles de visioconférences à l'université. Les services centraux nous ont demandé si le prêt de la salle 101 serait possible. Après consultation du CL, cela pose de nombreux problèmes pratiques (présence d'une personne, occupation de la salle qui n'est alors plus disponible pour les réunions) et de sécurité. Il serait néanmoins malvenu, en raison de l'aide apportée à l'ULR par la CDA, de refuser toute réciprocité. Le CL propose donc de déplacer le matériel Polycom de la salle 128 dans une salle de l'ULR qui serait accessible à des personnes extérieures.
4. Le CL souhaite que les doctorants puissent participer aux visites de lycéens organisées par le PST. Il n'est en revanche pas favorable à ce que les doctorants aillent dans les lycées.

5. JM Ogier souhaite que différents scénarios soient étudiés et évalués afin de prendre une décision concernant l'avenir du laboratoire. La présence de 2 UMR au sein du PST fait que le L3i et le MIA apparaissent plus « isolés » dans le contexte actuel. Cependant le conseil souhaite entamer une réflexion sur le devenir scientifique du laboratoire avant de débiter l'évaluation des différents scénarios. Certains membres du laboratoire semblent privilégier la piste de la fusion « locale » avec d'autres structures de recherche
6. Non traité : reporté au conseil de laboratoire du 12 Janvier.
7. Dans le cadre de la réorganisation des locaux, il serait intéressant de mettre en place un « show-room ». Plusieurs possibilités doivent être étudiées. D'autre part, il va être demandé à la cellule de communication de l'ULR un projet de logo pour le laboratoire. Sur ce même point, la décision concernant les travaux d'isolation phonique entre la salle 121 et la salle de repos (devis de 2393 €) est reportée jusqu'à la définition d'un nouveau schéma de répartition des locaux.
8. Concernant l'équipement des PRAG, il existe un accord tacite depuis la création du département entre celui-ci et le laboratoire concernant le renouvellement de leur poste de travail sur des crédits labo. En contrepartie, le département se charge de certaines dépenses liées aux locaux pour lesquels il serait difficile d'établir un prorata entre les dépenses liées à l'activité de recherche et celles liées à l'activité d'enseignement. Néanmoins, il a été souligné que les PRAG du département de l'IUT ne bénéficient pas de crédits de la part du laboratoire. Il a néanmoins été décidé, pour l'instant, de prendre en compte le renouvellement des postes des PRAG du département informatique du PST. La question des PRAGs de l'IUT reste néanmoins posée.
9. Suite à la venue du Koichi Kise des propositions de stages dans un laboratoire d'Osaka ont été transmises au L3i et aux étudiants de M2. Le CL pense qu'il serait opportun de vérifier les candidatures pour s'assurer du bon niveau des étudiants postulant sur ces stages.
10. Il est demandé à l'ensemble des responsables de stages M2 de transmettre les noms (et les CV) des différents candidats retenus pour ces stages au secrétariat. Ces candidatures seront validées lors du prochain conseil